

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens**  
**Conseil d'arrondissement du 5 juin 2012 déposé au conseil**  
**d'arrondissement du 3 juillet 2012**

**1) Monsieur John Burcombe 12-144024 CA 12 juin 2012**

Concernant l'occupation du domaine public pour le terminus Lionel-Groulx, il demande si l'arrondissement a fait le nécessaire pour sauvegarder les arbres puisqu'il comprend, à la lecture des plans, que 3 arbres seront abattus puisqu'il se trouvent là où la rue sera prolongée et cinq autres se trouvant le long des jardins communautaires. Il demande si des compensations seront exigées malgré qu'il soit impossible de compenser la perte d'arbres de cette taille et souligne qu'il a envoyé des photos des arbres en question au maire et à certains élus. Il demande si le trottoir le long des jardins sera sacrifié. Il déplore que l'on ait procédé à l'arrosage des fleurs après les fortes pluies de la fin mai et demande pourquoi cela était nécessaire.

La conseillère Huguette Roy indique que 2 des trois arbres sont malades et auraient dû être abattus et que les cinq autres doivent l'être en raison de la révision de la géométrie de la rue mais que des nouveaux aménagements paysagers sont prévus notamment le long du jardin communautaire, dans la zone de régulation et le long de Greene et St-Jacques. Elle précise que bien qu'il soit malheureux de perdre ces arbres, les aménagements projetés incorporent des arbres matures, des arbustes et des aménagements afin de ne pas créer d'impact négatifs. Elle indique que l'arrondissement a travaillé très fort et à obtenu gain de cause pour la mise aux normes complète des feux de circulation des sept intersections avoisinantes et indique qu'elle est consciente que cela ne compense pas pour la perte des arbres mais que les aménagements seront plus présents que ce qui est existant.

Madame Diane Morin, chargée de projets, indique que la géométrie ne permet pas de préserver les arbres en question et mentionne les aménagements prévus à l'annexe du règlement. Elle confirme l'enlèvement du trottoir le long du jardin communautaire. Elle indique que les aménagements seront plus significatifs mais pas de même type.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur des Travaux publics, indique qu'il arrive parfois que les arrosages soient nécessaires quand même mais qu'il convient que cela n'était peut être pas le cas.

➤ Répondu sur place.

**2) Madame Bettina Shore 12-134700 CA 5 juin 2012**

Demande si les commerçants ont été consultés concernant les changements mis en place pour la collecte unique et lors de modifications aux parcomètres. Elle indique que c'est de plus en plus difficile, notamment pour les petits commerçants et que l'arrondissement doit établir plus de lien avec ceux-ci.

La conseillère Véronique Fournier rappelle qu'il y a des associations des commerçants sur les rues commerciales et que l'arrondissement est en lien constant avec celles-ci, entre autres comme partenaire financier. Elle rappelle de plus que le RESO est une ressource importante pour les commerçants et invite la citoyenne à visiter le site internet de l'association des commerçants Quartier du Canal de la rue Notre-Dame. Elle invite les résidents à acheter local pour encourager les commerçants locaux.

➤ Répondu sur place.

**3) Monsieur Bruce Shore 12-134709 CA 5 juin 2012**

Soulève ses préoccupations concernant les graffitis et demande si l'arrondissement a considéré restreindre la vente de peinture en aérosol.

La conseillère Véronique Fournier indique qu'un ensemble de mesures ont été étudiées mais qu'il est maintenant plus facile de se procurer les aérosols par internet et que les mesures de contrôles sont difficilement applicables. Elle indique que nous travaillons à mettre en place des stratégies de répression de concert avec le Service de police, à des stratégies de verdissement ainsi que des actions en lien avec le domaine privé afin d'en arriver à une diminution marquée des graffitis. Elle rappelle les sommes investies par l'arrondissement depuis plusieurs années.

➤ Répondu sur place.

**4) Madame Evelyne Lemaire 12-134721 CA 5 juin 2012**

Elle souligne les efforts des élus concernant la question des logements abordables. Elle souligne qu'il est intéressant de voir que les diverses représentations et interventions ont été entendues et prises en considération. Elle souhaite toutefois que l'arrondissement consulte plus l'organisme ou les informés des différentes démarches afin de ne pas doubler le travail.

Le maire rappelle que l'ensemble des citoyens sont informés par différents biais et rappelle les consultations publiques. Il rappelle que le plan d'action de l'arrondissement a été travaillé avec les différents intervenants et que les documents ont été bonifiés par leur contribution et convie le public à la conférence de presse. Il invite l'organisme à faire le lien avec l'arrondissement afin de s'informer mutuellement des différents projets.

➤ Répondu sur place.

**5) Madame Blandine Charbonneau 12-134734 CA 5 juin 2012**

Souligne les différents projets dans le quartier et indique qu'Action-Gardien doit suivre la cadence et le rythme de l'arrondissement et se prononcer à la pièce sur les dossiers. Elle indique qu'une pétition sera déposée plus tard en séance pour demander que tous les résidents de Pointe-Saint-Charles puissent se prononcer sur les projets présentés le long du canal et la modification de la réglementation afin que la consultation citoyenne soit plus inclusive. Elle invite les élus à innover quant au processus de participation des citoyens.

Le maire rappelle que l'arrondissement applique la loi et que cette question ne relève pas de la réglementation et que les principes appliqués sont les mêmes que lors des élections. Le maire rappelle les gestes que pose l'arrondissement pour encourager la participation citoyenne, notamment la distribution porte-à-porte des invitations pour les consultations publiques et la documentation accessible sur différentes plateformes.

La conseillère Véronique Fournier indique que nous sommes l'un des seuls arrondissements qui distribue des feuillets porte-à-porte dans la zone visée par un projet et les zones contigües. Elle rappelle que l'on ne modifie pas les limites des zones en fonction des projets et que toute la documentation pertinente est versée sur internet et y reste accessible en tout temps. Elle indique que les élus sont ouverts aux idées apportées mais que les processus doivent se faire selon les principes de la loi.

La conseillère Sophie Thiébaud demande à partir de quels moments la modification du plan d'urbanisme permettra de valider les orientations souhaitées en lien avec ce qui est modifié à la pièce.

Le maire rappelle que la révision du plan d'urbanisme représente les grandes lignes que l'on se donne collectivement et sert de validation des grandes orientations et que c'est un moment de réflexion et d'analyse à savoir si les orientations en place sont toujours actuelles et à celles que l'on voudrait.

➤ Répondu sur place

**6) Monsieur Lionel Poulin 12-134750 CA du 5 juin 2012**

Fait référence aux communiqués de l'arrondissement concernant la bibliothèque George-Vanier et demande si l'arrondissement considère toujours la fermeture de la section adulte à cette bibliothèque.

Le maire répond que cette possibilité n'est plus envisagée et contextualise ce qui avait amené les élus à prendre cette orientation puisque les bibliothèques ne jouent pas pleinement leur rôle. Il rappelle que la réflexion qui sera proposée permettra d'optimiser les offres de services des bibliothèques, analyser les forces et les faiblesses et voir comment les quatre bibliothèques peuvent offrir le maximum de services et à quels coûts. Il donne des informations sur la consultation et sur la collecte de données qui serviront au bilan de la démarche.

➤ Répondu sur place.

**7) Madame Marie-France L'espérance 12-134765 CA du 5 juin 2012**

Au nom de madame Anne-Marie Sigouin d'Opération Galt, elle indique que la Société d'histoire St-Paul cherche des espaces physiques pour la mise sur pied du projet et demande si des espaces sont disponibles au Centre Saint-Paul après les travaux de mises aux normes et à qui s'adresser pour cette demande.

Le maire répond qu'il n'y a pas de travaux de mise aux normes du Centre Saint-Paul et que les activités de l'Age d'or sont transférées au centre Monseigneur Pigeon.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDS indique que la demande devrait être adressée à monsieur Michel Nadeau des Stratégies immobilières à la ville centre.

➤ Répondu sur place.

**8) Monsieur Derek Robertson 12-134773 CA 5 juin 2012**

Félicite les élus et les Travaux publics qui travaillent fort pour l'embellissement du village des tanneries indiquant que les résidants sont très contents des nouvelles tables à pique-nique. Il souligne les interventions policières dans la ville et félicite le travail du commandant Célestin et de ses troupes pour les longues heures dans un contexte difficile. Il dépose de l'information sur l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest de Montréal (APCSOM), une initiative citoyenne pour la défense d'une ville à l'échelle humaine plus vivable et où les citoyens peuvent se déplacer de manière sûre, saine et sécuritaire.

Le maire félicite l'initiative et rappelle que son administration a pris de nombreuses mesures de transport actif, que l'on note une augmentation du nombre de pistes cyclables, de BIXI et de mobilier urbain. Il souligne de plus, toutes les mesures mises de l'avant dans les résolutions pour bonifier les mesures de transports actifs.

La conseillère Véronique Fournier souligne cette initiative et indique que la visite du village des tanneries s'est faite en BIXI.

➤ Répondu sur place.

**9) Monsieur Philippe Poisson 12-134777 CA 5 juin 2012**

Demande l'installation de signalisation 30 km/h ou de dos d'ânes dans son quartier indiquant qu'il habite à côté du parc St-Gabriel et que la circulation automobile est trop rapide et qu'il y a un parc et une école à proximité.

Le maire indique que cette question a déjà été traitée en collaboration avec l'OPA et rappelle qu'une panoplie de mesures sont à l'étude tant pour la reconfiguration de la piste cyclable que pour l'installation de balises à chevrons.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.

**10) Monsieur Pier Blais 12-134789 CA 5 juin 2012**

Souligne l'importance de l'éducation des cyclistes au respect des règlements sur la circulation et la problématique à l'intersection Ste-Émilie et de Courcelle et de la vitesse des véhicules sur Ste-Émilie. Il souligne la problématique avec la robinetterie au parc Louis-Cyr et suggère la pose de rhizomes au lieu du gazon car beaucoup d'argent a été investi dans ce parc et qu'après trois ans, tout est détérioré. Il déplore l'entretien au pourtour de ce parc. Il indique que l'avenue Atwater entre Notre-Dame et la limite de Westmount est un vrai dépotoir et suggère l'installation de poubelles.

Le maire indique que la direction des Travaux publics fera le suivi approprié pour la rue Ste-Émilie. Quant à la question de la robinetterie, le maire indique que c'est une installation temporaire qui a été faite en attendant l'équipement permanent. Le maire indique que les Travaux publics vont regarder si des poubelles additionnelles sont requises. Il souligne le volet sensibilisation de concert avec l'éco-quartier qui est en cours et qui sera suivi d'amendes pour les récalcitrants.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur TP, confirme l'installation temporaire de la robinetterie afin d'éviter une coupure d'eau dans le parc pour une durée indéterminée.

- Les patrouilleurs à vélo ont effectué une opération policière le 18 juin dernier et deux billets d'infraction ont été émis. Les citoyens ont été avisés que d'autres opérations similaires seront effectuées au cours des prochains jours.

**11) Madame Natasha Alexandroff 12-134799 CA 5 juin 2012**

Questionne la construction sur le terrain acquis par la ville pour en faire un parc à côté de la Seracon indiquant qu'il est trop haut et demande combien cela rapporte à l'arrondissement. Elle indique que les citoyens n'en avaient pas été prévenus et que l'on ne devrait pas permettre d'obstruer la vue. Elle souligne que les alentours du marché Atwater sont dangereux et suggère du marquage au sol à tous les ans notamment pour les traverses piétonnes. Elle souligne que lors de la soirée des Amis de la Maison Saint-Gabriel, monsieur Pierre Brochu a été honoré.

Le maire indique qu'il n'y a aucun revenu associé à l'occupation du terrain par la compagnie de développement immobilier car cela était prévu par une entente de servitude pour 18 mois pour les aménagements sommaires. Il indique que la tendance actuelle est d'avoir des espaces-témoin beaucoup plus imposants qu'auparavant mais que les volumes sont conformes aux différentes dispositions de la réglementation actuelle mais que l'on pourrait se pencher sur la question. Sur la question de la sécurité aux abords du marché, il indique que le marquage se fait à chaque année mais que c'est un arrondissement qui effectue cette tâche pour les autres et que cela se fait selon une séquence établie et que nous sommes en attente des travaux dans notre arrondissement.

- Répondu sur place.

**12) Madame Mireille Voyer** **12-134809** **CA 5 juin 2012**

Indique qu'elle s'inquiète de la couleur démocratique que sera donnée au sondage sur les bibliothèques et demande si les citoyens participeront à l'élaboration et à la rédaction des questions.

Le maire indique que le document déposé est transparent et couvre les différentes orientations mais qu'il n'est nullement prévu que les résidants participent à la rédaction des questions mais qu'il y aura un retour à la population par la suite.

➤ Répondu sur place.

**13) Monsieur Philippe Boulerne** **12-134820** **CA 5 juin 2012**

Indique qu'il y a des excavations sur la piste cyclable le long du canal Lachine à la hauteur du projet des Bassins du Havre et demande quand cette situation sera rétablie.

Le maire indique que la piste sera fermée en vue des gros travaux de réaménagement. Il indique qu'un suivi sera fait par les Travaux publics.

La conseillère Véronique Fournier indique que la piste cyclable appartient à Parc Canada et que le réaménagement est temporaire pendant les travaux mais que cela n'est pas de notre compétence.

➤ Les Travaux publics ont communiqué avec le résidant pour l'informer que les travaux d'excavation qui avaient eu lieu le long du canal dans le cadre de travaux pour les Bassins du Nouveau-Havre ont été réparés et complétés et que la piste cyclable a été restaurée.

**14) Monsieur John Burcombe** **12-134874** **CA 5 juin 2012**

Remarque que beaucoup d'arbres dans les carrés d'arbres ne sont pas remplacés et demande pourquoi ils sont remplacés par du béton et demande le coût de cette opération. Il demande des informations additionnelles sur les constats émis au 930, rue de Courcelle dont l'adoption finale est prévu ce soir. Il demande pourquoi les balises de circulation ne sont pas installées en même temps que l'ouverture des pistes cyclables.

Le maire indique qu'il arrive que l'on ne puisse remplacer un arbre dans un carré d'arbres mais que l'on ajoute plus d'arbres dans les carrés d'arbres qu'on en enlève.

Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, indique qu'un constat d'infraction a été émis et que l'approbation réglementaire rendra conforme l'usage.

Monsieur Sébastien Lévesque, directeur Travaux publics indique que l'arrondissement a été au prise avec des problématiques techniques lors de la réinstallation notamment avec des attaches au sol et que le processus sera revu dans les prochaines semaines. Concernant les carrés d'arbres, il précise qu'il est parfois impossible de replanter un arbre là où il y en avait un en raison d'infrastructures souterraines mais que l'on plante au moins 200 arbres par année.

➤ TP fera les suivis appropriés.

**15) Monsieur Sylvain Lemay**

**12-134884**

**CA 5 juin 2012**

Soulève à nouveau la problématique de circulation dangereuse de la ruelle à côté du 819, rue Charron en raison de la vitesse et suggère un aménagement qui empêcherait les automobilistes d'emprunter la ruelle pour prendre un raccourci. Il indique qu'il a filmé la situation et qu'il aimerait que les élus en prennent connaissance.

Le maire indique que l'on fera un suivi de la situation et demande au résidant de transmettre l'enregistrement à la secrétaire d'arrondissement et que monsieur Éric Cimon de son cabinet ira le rencontrer après son intervention.

Monsieur Jean-Ernest Célestin du SPVM rappelle qu'il faut contacter le 911 lorsqu'une situation dangereuse se produit afin que le service de Police puisse intervenir rapidement. Il indique que les unités de circulation iront le rencontrer pour évaluer la situation.

- Des vérifications ont été effectuées pendant une semaine. Aucune problématique particulière n'a été soulevée, cependant une certaine signalisation pourrait améliorer la situation décrite par le résidant. La direction des Travaux publics a proposé certaines pistes de solutions à la problématique soulevée par le citoyen et des actions seront posées prochainement suite à la rencontre des membres du comité de circulation de l'arrondissement où la problématique sera étudiée.

**16) Madame Shaen Johnston**

**12-134892**

**CA 5 juin 2012**

Souligne sa déception des résultats enregistrés au registre dans le dossier Carpet Art-Déco. Elle dépose une pétition demandant que tout le territoire de Pointe Saint-Charles puisse se prononcer sur des projets d'aménagement le long du canal de Lachine. Elle indique que les gens du quartier en ont assez des projets de condos. Elle demande où en est l'étude de circulation pour le secteur.

Le maire indique que la mobilisation a fait faire des gains importants pour les citoyens citant l'exemple des terrains du CN. Il rappelle l'importance accordée par son administration pour du logement accessible à tous et abordable et la bonification du plan d'action pour du logement pour les familles. Il indique que l'exercice démocratique est fait en fonction du respect des critères de la loi et que des organismes sont même venus vérifier si les locaux étaient accessibles, si la signalisation était adéquate, etc. Il indique que sur un nombre possible de 776 personnes, 38 se sont prévalus de l'exercice de leur droit de signer le registre. Il donne des informations additionnelles sur les études de circulation qui porteront sur une plus grande étendue.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que ce ne sont pas toutes les personnes qui ont été informées de la tenue du registre. Elle précise que le processus permet à certaines personnes qui le désirent d'élargir les zones pouvant s'exprimer par le dépôt de demandes de participation.

Le maire rappelle que la conseillère Sophie Thiébaud a fait du porte à porte dans le secteur et que visiblement elle a informé les résidants et que les dispositions légales concernant le processus est prévue à la loi provinciale que l'arrondissement doit appliquer et qu'un maximum d'information est transmis par le biais de différents médias.

- Répondu sur place.

**17) Madame Jocelyne Bernier****12-134897****CA 5 juin 2012**

Indique que les citoyens souhaitent que l'on prenne en considération des territoires plus larges lors des processus réglementaires. Elle souligne la préoccupation des organismes et des citoyens concernant l'accessibilité et le partage du parc Joe-Beef en lien avec l'accord de développement du Nordelec et demande la position de l'arrondissement quant aux espaces verts. Elle souligne que dans les nouveaux projets de condos, ceux-ci font dos au quartier et face au canal et qu'il faudrait travailler avec les promoteurs pour avoir une ouverture vers le quartier.

Le maire indique que l'on suit les différents principes et recommandations de l'OCPM et que l'on travaille avec le promoteur la contribution pour fins de parcs et que pour l'aménagement du parc, l'OPA sera consultée.

La conseillère Sophie Thiébaud demande si l'on pourra procéder dans les temps prévu pour le dossier Nordelec et si l'arrondissement a une marge de manœuvre.

La conseillère Véronique Fournier indique que le promoteur et les différents partenaires ont déjà travaillé ensemble, que l'accord de développement existe déjà et que le projet est très avancé mais que l'on amène des modifications qui ne nous empêchent pas d'arriver avec l'échéancier prévu.

➤ Répondu sur place.

**18) Monsieur Pierre Marcoux****12-134903****CA 5 juin 2012**

Indique qu'il est content de voir le dossier de Saint-Jean-de-Matha à l'ordre du jour. Il indique que l'animation dans les parcs tient à cœur bon nombre de citoyens et qu'il serait bien d'avoir des activités hivernales et estivales. Il suggère de plus que la pataugeoire soit ouverte 7 jours sur 7 et indique que les citoyens sont prêts à rencontrer les élus pour faire des suggestions.

Le maire donne des informations sur les différents projets dans le quartier dont la demande pour le CPE. Il indique que la suggestion concernant l'ouverture de la pataugeoire le week-end sera analysée et que les conseillers Roy et Bélanger se feront un plaisir de le rencontrer pour discuter plus amplement de la question. Il rappelle que l'animation des parcs est un axe d'intervention depuis 2009 et il donne des informations sur le PTI prévu pour le parc Curé-Arnold.

➤ CSLDS fera le suivi concernant l'offre de service dans les parcs (pataugeoire).

**19) Monsieur Mourad Chtioui****12-134907****CA 5 juin 2012**

Salue l'esprit de travail des élus et leur avant-gardisme. Il suggère cependant d'aller encore plus loin concernant le développement des abords du canal de Lachine qui est un bijou et une richesse et demande quelle est la vision stratégique de l'arrondissement. Il demande si le canal a été inclus dans une vision de développement durable. Concernant la collecte unique, il indique que les commerçants se plaignent et demande que l'on se penche encore plus sur la question. Il suggère une route alternative pour le contournement des camions qui circulent sur Thomas-Kieffer et Saint-Patrick.

Le maire indique que la vision a été annoncée lors de la campagne électorale et que c'est ce qui est mis en application citant le plan directeur des espaces verts et des parcs, le plan sur le logement social, le plan de développement durable local et l'exercice de réflexion sur le canal. Concernant la collecte, il indique qu'il y a des rencontres hebdomadaires pour revoir les plaintes reçues mais que le constat est que c'est plus sale, situation temporaire qui a été vécue par les arrondissements qui ont effectué ce virage. Il rappelle que le site internet comprend des onglets sur le canal et sur la collecte et invite les citoyens à consulter les informations qui y sont disponibles. Il rappelle que l'arrondissement travaille à des mesures d'atténuation de la circulation mais que la rue Thomas-Kieffer est un axe prévu par la ville et qu'il sera maintenu mais que l'on regardera ce qui peut être fait en lien avec les travaux à l'échangeur Turcot.

➤ Répondu sur place.

**20) Madame Geneviève Grenier 12-134916 CA 5 juin 2012**

Elle indique que cela serait une erreur de ne pas modifier le projet de 2006 et de ne pas inclure le nouvel espace dans le réseau de parcs. Elle demande des informations additionnelles sur les consultations sur les bibliothèques. Elle dépose une demande officielle de l'OPA concernant la pérennité de trois jardins citoyens qui sont verdis, aménagés et entretenus par des citoyens bénévolement.

Le maire rappelle les consultations prévues sur les bibliothèques ainsi que les informations sur le plan déposé en début de séance. Sur la question des parcs, il indique que la proposition sera analysée et qu'il n'est pas fermé à l'idée.

Monsieur Jules Ostiguy, directeur CSLDC donne des informations additionnelles sur la démarche et rappelle que l'exercice se tiendra de juillet à septembre et servira de base de référence dans l'analyse des besoins.

➤ DAUSE fera un suivi de la question.

**21) Monsieur Daniel Monière 12-68586 CA 3 avril 2012**

Indique qu'il y a des travaux de rénovation sans permis coin Ste-Marguerite et Langevin.

Monsieur Stéphane Bernaquez indique que l'on fera un suivi de la problématique soulevée.

➤ La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises indique qu'une demande de permis a été déposée et que cette demande est présentement à l'étude.

**22) Monsieur Donald Nolet 12-68603 CA 3 avril 2012**

À titre de représentant du Carrefour d'éducation populaire, il indique qu'il est conscient que le principal interlocuteur au dossier est la commission scolaire mais il indique que l'organisme s'adresse au maire pour obtenir l'appui du conseil dans leurs démarches. Il demande au maire si l'organisme obtiendra réponse à la lettre.

Le maire indique qu'il prendra connaissance de la lettre et qu'il en fera le suivi approprié.

➤ Une lettre d'appui a été transmise à monsieur Donald Nolet par le cabinet politique le 1<sup>er</sup> juin 2012.

**23) Madame Candyce Follette 12-68606 CA 3 avril 2012**

Soulève la problématique des graffitis dans St-Henri et demande qui en fait le suivi et s'il y a un comité de surveillance du voisinage. Elle indique que nous devons faire plus afin d'avoir un environnement sain et propre.

La conseillère Huguette Roy indique qu'elle comprend la préoccupation de la citoyenne et rappelle les actions de l'arrondissement contre le fléau des graffitis ainsi que les actions concertées en collaboration avec le poste de police du quartier et les cols bleus. Elle indique qu'elle contactera la résidante pour discuter de la question plus amplement.

➤ La conseillère Huguette Roy assurera le suivi auprès de la citoyenne.



**24) Monsieur Olivier Deshaies 12-48479 CA 6 mars 2012**

Suite à une lettre du 29 février dernier questionnant à quoi servent les consultations publiques, il demande si les élus vont se positionner sur les différents points qui y sont soulevés et demande comment le fait d'ajouter des milliers d'unités dans le secteur n'augmentera pas la circulation.

Le maire indique que la lettre est arrivé au bureau des élus il y a quelques jours et qu'ils prendront le temps nécessaire pour y répondre correctement et que le résidant aura une réponse complète.

➤ Le maire répondra à cette lettre.

**25) Madame Marie Chantale Vincent 11-287572 CA 6 décembre 2011**

À titre de représentante d'Enviro-Pointe, elle demande la possibilité d'une collaboration entre l'arrondissement et l'organisme pour un projet de gestion des eaux grises. Elle indique qu'il faut voir ce qui se fait ailleurs, notamment en Europe.

➤ *Le maire indique que la DAUSE contactera l'organisme à ce sujet et que l'on pourrait voir comment en arriver à une modification réglementaire.*

**26) Monsieur Paul Machnik 11-2440897 CA 4 octobre 2011**

Demande, concernant le dossier du 4000 Saint-Patrick, que le conseil mette de la pression pour que la ville fasse des recherches pour d'autres sites. Il demande si le terrain au coin de Monk a été envisagé.

*Le maire rappelle que le site pressenti pour la relocalisation du clos de voirie de l'arrondissement suite à l'expropriation du MTQ est le 4000 Saint-Patrick. Il indique que la ville a évalué que les autres terrains présentaient trop de contamination. Il indique que le processus est en cours d'analyse, qu'il soumettra la demande et qu'on lui fera un suivi sur la question.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique que Projet Montréal trouve qu'il n'est pas justifié d'exproprier les artisans et qu'il considère qu'il n'y a pas assez d'études par la ville.*

*Le maire rappelle à la conseillère Thiébaud qu'il n'y a pas eu d'études.*

*Monsieur Erick Santana indique qu'il n'a pas connaissance que ce terrain ait été considéré et rappelle que le terrain recherché doit faire 33 000 pieds carrés.*

➤ Un suivi sera fait sur la question du terrain mentionné.

Demande si le conseil a des informations additionnelles sur le déraillement du train du CN rappelant que les résidants n'ont pas les informations sur quelles autorités contacter et qu'ils s'inquiètent du fait que la situation pourrait se reproduire alors que les trains transporteraient des matières dangereuses. Il indique qu'il est difficile d'avoir de l'information de la part du CN et qu'il aimerait obtenir copie du rapport sur le déraillement du train et demande ce que le conseil entend faire.

*Le maire indique que l'on a souvent manifesté notre indignation et qu'une rencontre a été demandée et devrait avoir lieu prochainement, que des relances ont été faites auprès du nouveau député fédéral, dossier qu'il suit personnellement depuis 2008, mais que l'on demandera des informations sur la question. Concernant l'obtention du rapport, il indique que la demande doit être adressée au CN mais que des vérifications seront effectuées et que l'on fera un suivi.*

- Un suivi sera fait par le directeur d'arrondissement.